

LE SPECTATEUR

Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

NAP. PAGÉ, Administrateur.

I. AU LAIQUE DU "CANADA"

II. Aux lecteurs. L'Eglise esclave dans l'Etat Despote

III. Sous Flavien Premier

IV. Doctrine

V. Juridiction

VI. La lutte

VII. Le coupable

VIII. Les commissaires

IX. M. Napoleon Champagne

I

AU LAIQUE DU "CANADA"

Je réponds à votre interrogation savant laïque :

Torquemada était Dominicain ; surtout aux instances du pouvoir civil il fut inquisiteur en Espagne, rôle que M. Moffet singe à Ottawa et exerce au nom de la Petite Eglise, commettant dans une colonne de sa prose plus d'absurdités, et d'usurpations que Torquemada n'en committit au cours de sa vie

Noble et généreux laïque, ami de vos compatriotes en général et des pauvres en particulier, voudriez-vous nous dire à votre tour quel salaire vous recevez de vos compatriotes en général et combien vous donnez aux pauvres en particulier ?

Pour votre héros, M. Moffet, qu'il cède à un compatriote sa place au parlement et remette à un pauvre homme sa place à la corporation, vivant lui-même de son travail de journaliste.

Ainsi il se montrera dévoué. S'il aperçoit un trompeur, il dans le petit salaire des Frères, que voit-il dans le gros salaire des gens de la Petite Eglise ? Ces messieurs de la réforme sont beaucoup moins utiles et moins dévoués au peuple que ne le sont les Frères, et ils lui coûtent beaucoup plus cher. Il y a exception pour M. Oscar : il vit de son journal, mais ce journal lui-même se voue à ruiner chez ses lecteurs le sens catholique, et leur arrive moins en ami qu'en traître.

Le 15 août, M. Moffet y réédite son rêve calomniateur, la dépense annuelle en effets classiques de \$4.50 pour chacun des onze cents élèves des Frères, faisant une somme de \$4,950, somme qu'il dit volée aux deux tiers.—La réalité, constatée par les livres de compte, est que cette dépense est de \$1.20, au total treize cents piastres et non près de cinq mille.

Au lieu d'obéir à Mgr Dahamel, M. Moffet se fait Néophyte de Mc Glynn et apprend de lui comment injurier les Frères.

Il se la figure aussi incapables en leurs classes qu'il se montre lui-même incapable dans ses écrits. Mais son incapacité ne prouve pas celle des Frères. Partout les Frères ont le privilège de recevoir les injures des imbéciles avec celles des méchants et des impies.

II

AUX LECTEURS

L'Eglise est captive à Rome : à Paris elle est fort enchaînée ; là et ailleurs les trois points sont les géliers et tiennent les clefs de la prison et des chaînes : l'Etat y est tyran passé maître, usurpateur de l'école, imposant ses instituteurs, ses livres, ses programmes et tout, jusqu'à son impiété la plus révoltante. Cette situation est l'idéal des néo-canadiens progressistes d'Ottawa et d'ailleurs : c'est là qu'ils vont ; c'est ce qu'ils aspirent à préparer et à répandre, qu'ils soient aveugles ou clairvoyants, qu'ils aient les yeux ouverts ou fermés.

L'Eglise esclave dans l'Etat despote, tel est le rêve, spectre ou manie touchant nuit et jour nos hommes au cerveau plus large que les autres. Les plus agités MM. Moffet, N. Champagne, l'ancien clercal, le laïque et M. Oscar Mc Donell, vaillant émule de la Canada-Review, méritant place aux pieds du frère Banugrand, autour de son fauteuil en Grande Loge la de son assez pédants et assez ivres d'eux-mêmes pour se croire capables en tout, tandis qu'ils ne sont que capables de tout.

Par la faveur de ces messieurs,

M. Moffet devient d'un coup philosophe, théologien, canoniste posant en pratique et en théorie sa thèse favorite, l'Eglise esclave dans l'Etat despote, ce qui est pire pour l'Eglise d'Ottawa, esclave sous le despotisme de Flavien Moffet et de ses compagnons.

Canada, 9 et 11 août.

III

SOUS FLAVIEN PREMIER

Notre docteur en St. Thomas patageant dans Molard et Libérateur embrouille sur l'Eglise, la Famille et l'Etat les notions élémentaires que les catholiques intelligents savent cent fois mieux que lui. C'est une sauce ou en salade, où il n'est plus aisé de rien voir, ni principes ni application. Un seul point reste clair, c'est qu'à Ottawa M. Moffet, enseigne l'église et la gouverne, par dessus l'archevêque, bien entendu. Ce n'est pas un rêve, mais bien une réalité, et Flavien Premier s'en glorifie comme de l'objet principal de sa charge et de ses encyclopedes, élaborées à la Petite Eglise, annexe du Canada.

Les premières difficultés à Ottawa, dit-il, sont venues non pas du fait que nos commissaires ont voulu empiéter sur les droits de l'Eglise dans nos écoles, ni les méconnaître, mais de l'immixtion des autorités religieuses dans le domaine exclusif des commissaires. Combien de preuves n'ai-je bas donné de cette immixtion, et combien ne pourrais-je pas en citer encore, (12 août.)

Voilà à l'oeuvre notre pape capricieux, docteur infallible, taillant à son gré sur les droits de l'église, élargissant selon son plaisir le domaine des commissaires et condamnant l'Archevêque pour brigandage avec l'apômb d'un franc maçon agaçerri, si non en vrai César.

Sa Béatitude, agit de son autorité propre, en vertu du texte évangélique "Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu." (12 août.)

En tête de pareille épître ce texte profané rappelle tristement l'attentat sacrilège contre le tabernacle de la Basilique.

IV

DOCTRINE

Que le Canada et ses correspondants se contentent de rendre au bon sens ce qui appartient au bon sens et à l'autorité religieuse ce qui appartient à l'autorité religieuse

En fait de bon sens ils sont en banqueroute ; à la place ils ont usurpé la mission de l'Eglise, surtout celle du Pape, sermonant les Evêques, les jugeant et les condamnant sans procès, interprétant à flos la Sainte Ecriture et en mêlant les textes à leurs torrents d'injures.

Si M. Moffet s'obstine en son office de prédicant, ses épîtres conviendraient aux lecteurs apostats de l'Aurore et non aux lecteurs catholiques du Canada. Le peuple finira par connaître l'homme et ses tendances, et le réprouvera, ainsi que le journal à sa disposition.

V

JURIDICTION

Parents catholiques, entendez comment le révolté se proclame à tue-tête votre représentant :

"Tel est, dit-il, le terrain sur lequel je me suis placé, et je ne croie pas que dans l'attitude que j'ai prise, j'ai fait plus que réclamer les droits des parents." (12 août.)

Où sont les droits violés ? Ils le sont tous par sa révolte ; où est le droit qu'il réclame, qu'il prend ? c'est de calomnier sans cesse et sans fin.

Et jusqu'à quel point ne porte-t-il pas sa criminelle audace :

"En dénonçant ces abus, dit-il, en demandant ces réformes, portant uniquement sur des questions d'ordre temporel (d'après ses propres décrets), je me suis attaqué aux forts, à ceux qui profitent de l'état de choses actuel, à ceux qui dominent l'héritage." (9 août.)

VI

LA LUTTE

Le grand abus est que l'Archevêque gouverne ; l'urgente réforme consiste à substituer au régime épiscopal actuel le régime Moffet et Fréchette—Champagne et McDo-

nell, le régime de la Petite Eglise. C'est uniquement d'ordre temporel, un fait tangible, un homme remplacé par d'autres et cela en peu de temps. Aussi avec quel acharnement Flavien s'attaque à son opposant, Mgr l'Archevêque, le fort, celui qui domine seul l'héritage, sauf à faire profiter le Rév. P. Gonthier de l'état de choses actuel.

VII

LE COUPABLE

Mgr Dahamel est grandement coupable : aussi a-t-il encouru l'excommunication majeure au tribunal du pape Flavien, et il ne sera about qu'en faisant réparation convenable et en se présentant la corde au cou à la Petite Eglise du Canada, situé à la jonction des rues Sussex, George et Rideau.

En 1889, la première faute de Sa Grâce fut de ne pas céder à M. Fréchette la place et le gouvernail.

Achille quitta le champ de la bataille ouverte, se retire en sa tente et entraîne son bataillon à un repos forcé.

Demeuré maître de la place, Mgr l'Archevêque se constitue par là même auteur de tout le mal, car la Petite Eglise possède en propre le monopole du bien, du vrai et du juste.

En temps voulu, les chefs de famille éluent d'autres commissaires. Ceux-ci firent des engagements contraires aux vœux de M. Fréchette et de ses amis. Tel est leur premier crime : leur second fut d'être d'accord avec leur curé et avec leur Archevêque : c'était déjouer le plan et complot des prédateurs, tendant à rendre le bureau indépendant de l'Archevêque à l'égal de la Grande Loge.

Là git le différent, là est la source des récriminations intarissables, moyens ordinaires d'exciter le murmure, de répandre le mécontentement, de se faire des partisans : afficher un zèle dévorant, défendre ainsi les intérêts des contribuables, garder en judas la bourse des parents.

Pourtant le pape gris affirme et réaffirme sur tous les tons qu'il a de graves raisons de se plaindre fort de l'immixtion du clergé dans son domaine exclusif ses écoles : il crie que cette immixtion du clergé lui coûte bien cher, ainsi qu'à ses ouailles. Protestant contre l'innation fatale de cet odieux clergé, il en cite une fois de plus trois exemples, toujours les mêmes, l'école St Jean Baptiste, le couvent du Rosaire et l'école de Rochesterville.

C'est la 4e ou 5e édition de trois colonnes gratuites contre le clergé.

VIII

LES COMMISSAIRES

L'achat et les dépenses pour les écoles de Rochesterville et de St Jean Baptiste n'est pas le fait du clergé, mais le fait des commissaires parmi lesquels était l'associé de M. Moffet, M. N. Champagne, agissant alors en catholique et en harmonie avec ses confrères. Ces commissaires étaient des hommes honnêtes, sages, éclairés, libres responsables à leurs électeurs concernant leur administration financière. Etre en guerre contre le clergé et contre son Evêque ne fut jamais une condition préalable nécessaire à la liberté des contrats, et les catholiques, commissaires, marchands ou autres, demeurent libres et responsables dans leurs transactions, lors même qu'il sont dans les meilleurs termes avec leur curé et en parfait accord avec leur Evêque.

Il y a exception pour les quelques laïques dont M. Moffet est le pape ; ceux-ci ont perdu leur jugement, leur liberté, leur responsabilité propre.

Quant au couvent du Rosaire, on dirait vraiment que M. Moffet le porte sur son dos, à l'entendre crier ; et pourtant ce couvent a été construit par les Sœurs Grises, pour elles, avec leur argent et non avec l'argent des contribuables ni des Flaviniens. Et pour la bourse des parents si chère à M. Moffet, y aurait-il moyen de tenir une école sur ce pied, pour autant d'enfants, avec moins de douze cents, piastres, montant payé aux Sœurs, et moyennant lequel elles se chargent de chauffer, entretenir, meubler, ensei-

gnier ? Notre protestant proteste aussi et proteste toujours contre l'achat de quatre ou cinq lots accrochés aux flancs d'une côte escarpée, appartenant au couvent du Rosaire. Ces lots pourtant ont été achetés par les Sœurs, pour elles, avec leur argent et pas du tout avec l'argent des contribuables.

Autre sujet de diatribes, la position de cette école : elle est à côté de l'Eglise. L'Eglise pour les catholiques le centre de la paroisse, et à St Jean Baptiste elle n'est pas si mal située. Les environs de l'église sont toujours la place la plus commode pour l'école paroissiale principale : l'école est l'annexe de l'église pour les catholiques. S'il faut des écoles supplémentaires, on les construit là où elles sont nécessaires, c'est la pratique universelle, fondée sur les meilleures raisons : on la suivie pour l'école du Rosaire, et c'est ce qu'on avait de mieux à faire. Ce n'est pas un méfait qui ait mérité la potence aux commissaires ni à personne, pas même au R. P. Gonthier.

Pour débattre ainsi contre le clergé il faut être fortement atteint de la manie d'injurier les prêtres.

IX

M. N. CHAMPAGNE

En effet, l'unique point de mire la bête noire, le bloc où se bête notre mentor, c'est le clergé, la soutane violette, blanche ou noire, les prêtres et les Frères.

Son sujet favori est la construction et réparation des écoles ; mais il s'y borne aux rancunes de son ami Achille, il ne fait que murmurer contre le clergé, à la suite de Judas, son maître et son modèle. S'il voulait d'une critique loyale et impartiale, il aurait avant ce jour trouvé à redire sur la construction de l'école Garneau et sur les réparations de l'école La Salle. Mais il n'en est rien. Partout à l'école Garneau il y a eu des méprises involontaires sans doute, il y a eu par suite quelques dépenses involontaires qu'on aurait pu éviter.

Pour les soins accessoires des écoles, placés directement sous la surveillance des commissaires, il y aurait quelques cents piastres à économiser chaque année.

Mais c'est au sujet des réparations de l'école La Salle que le champ le plus vaste s'offrirait aux investigations de M. Moffet. Pourquoi n'y a-t-il pas touché ?

Parce que ces réparations ont été faites sous la surveillance, direction et administration de son associé M. N. Champagne.

Environ dix mille piastres ont été employées à ces réparations : lorsqu'on les a commencées, on disait que quatre mille piastres allaient suffire. Il paraît que ce travail n'est pas tout de premier ordre ; il paraît qu'il ne s'est pas tout fait de la manière la plus économique. La rumeur publique est que M. Champagne a largement profité de cette occasion pour se faire dans la basse ville le plus grand nombre possible d'amis et de partisans ; là serait le motif pour lequel cette réparation n'a pas été donnée par contrat à un entrepreneur. L'entrepreneur aurait payé ses ouvriers selon leur ouvrage, et n'aurait pas fait de leur emploi une question de patronage, selon ce qui a été pratiqué, à ce qu'on dit.

De plus, M. Moffet, si mesquin à St Jean Baptiste, ne pourrait-il pas ici demander, si l'ancienne école n'aurait pas pu servir encore dix ou vingt ans avec des réparations beaucoup plus modestes, des réparations de deux ou trois mille piastres, par exemple.

Au spirituel, le pape Flavien Premier a une bonne excuse : il est au début de son suprême pontificat ; il est à parcourir les archives de ses prédécesseurs et il en est rendu au Concile de Latran. Là il a découvert que ce concile réprimait les empiètements ou le vol chez les clercs comme chez les laïques, (Canada, 12 août). Sa Béatitude en a conclu Mgr d'Ottawa était un voleur et le R. P. Gonthier un autre, (ibid.). Cela promet : le nouveau pape ne débute nullement pas un acte de faiblesse.

JUSTIN

Nouvelles Générales

Le nouvel orgue de la cathédrale St Pierre, à Montréal, sera prochainement inauguré. On fut venir pour cette occasion M. Alexandre Guilman, organiste de l'église de la Trinité à Paris. Il est engagé pour exécuter deux morceaux on le considère comme l'un des premiers organistes de France.

Le bureau de poste de Québec

Un journal de Québec donne quelques renseignements sur le bureau de poste de cette ville qui ne saurait manquer d'intéresser nos lecteurs.

Le bureau de poste de Québec a été ouvert au public le 22 avril 1873.

L'édifice du bureau de poste s'éleva sur l'ancien emplacement de la maison du *Chien d'Or* demolie en 1870.

Cette antique maison avait été construite le 20 août 1735 par Nicholas Jacques Philibert.

C'est en face de cette maison qu'un propriétaire fut assassiné par Pierre Legendre de Repoutguy.

De 1785 à 1800, la maison du *Chien d'Or* servit de salle aux francs maçons de Québec.

En 1832, Miles Prantley, sergent au 78e sous Wolfe, eut la même qui arrêta Da Calvet y tenait un hôtel.

Au commencement du siècle cette maison fut habitée par un marchand qui se pendit à un clou que M. Sheppard, inspecteur des postes, a conservé pendant longtemps.

M. Geo. Foutvoye, plus tard son ministre de la milice, y tint ensuite une salle d'écran.

Le *Mercure* y fut publié pendant quelques temps.

Le dernier locataire fut la Banque d'Espagne.

En 1833 le gouvernement acheta de M. George A Ford pour la somme de \$1000.

Merveilleuse Invention !

Aux Cultivateurs

Procurez-vous la nouvelle invention de M. H. CLOUTIER, de HULL, POUR FAIRE DE LA "MOULÉE"



Brevetée en 1893.

Chaque chose qui en vaut la peine.

Vous pouvez sauver de l'argent.



Les machines à vapeur ont été inventées et sont au nombre de 200000 de genre. La machine moulée par M. H. CLOUTIER, est la seule qui ne chauffe pas. Elle peut être utilisée à la main ou à la vapeur, peut fonctionner à la main, à vapeur, à l'électricité ou à force hydraulique.

Cette machine est très utile pour les cultivateurs et les fabricants de produits agricoles. Elle est utilisée pour moudre le grain, la farine, le sucre, le café, le thé, le cacao, le lait, le beurre, le fromage, etc.

La machine moulée de M. H. CLOUTIER, est vendue au bureau d'EXPÉDITEUR, 101, rue Principale Hull. Les droits et privilèges de cette machine sont en vente. Le produit obtenu du grain, par l'usage de cette machine est supérieur à tout autre produit analogue provenant de moulins à farine.

Pour plus amples informations, on pourra s'adresser à H. CLOUTIER, HULL.

Ou N. PAGÉ, 154 rue Principale, Hull.

Bryson, Graham et Cie

144, 146, 148, 150, 152 et 154

Rue Sparks Ottawa,

Etoffes a Robes

- BARGAINS -

Etoffes a Robes

CLIENTS ETONNÉS

et avec raison

UNE VENTE A MOITIE PRIX

N'est pas une affaire de chaque jour, et si forte s'empresse d'y venir. Au commencement de la Vente nous avons sacrifié quelques pièces de marchandises en vendant

à moitié prix

Elles sont toutes vendues et le contenu des bas prix continue son œuvre dans d'autres lignes. La vente peut se terminer à toute heure comme elle n'a pas de fin spécifiée. Venez vous le pourdit et venez de suite.

Venez aujourd'hui, demain sera peut être trop tard !

Lignes spéciales Aujourd'hui.

BRYSON, GRAHAM et CIE.

144, 146, 148, 150, 152 et 154

rue Sparks Ottawa.

Epiceries Ferblanteries et Provisions

33 et 35 rue O'CONNOR

The et Café une Spécialité.

LAPOINTE & Cie

114 rue Rideau 114 Ottawa.

Agent d'assurances représentant deux bonnes compagnies.

CHAPEAUX DE PAILLE et Drop Shell

Imperméables pour Dames.

Casquettes de Tweed,

COTE & Cie.,

114 rue Rideau 114 Ottawa.

Agent général et Marchand à commission.

1893. Ordres pris et livrés à domicile.

CHAISES DE BALCON !!

Venant d'être reçues un char complet de chaises de balcon. Elles sont plus fortes que par le passé. Ceux qui ont attendu après celle-ci ne devraient pas manquer de venir faire visite de suite, ils peuvent se les procurer au mêmes prix.

JACOB ERRATT.

Magasin-palais de meubles et tapis,

34 et 36, rue Rideau.

J. F. BELANGER

159 Rue Bank, Ottawa 159

ASSORTIMENT COMPLET DES DERNIERS

DESSINS DE TAPISSERIES

La seule place dans la cité d'Ottawa où l'on peut acheter les plus belles tapisseries et les peintures mêlées les plus pures, à des prix raisonnables. Télép. 92

MESDAMES ET MESSIEURS

L'endroit de la ville où vous pouvez acheter à meilleur marché vos

Montres, Horloges et Bijoux

EST CHEZ

A PETIT,

102 Rue Main.

Fabrication et réparages exécutés à bas prix. Réparages des montres de prix : une spécialité.

A. PETIT, Horloger, 102 rue Main

LE "SPECTATEUR" Journal Bi-Hebdomadaire

Publié par la Société de Publication Conservatrice de Montréal.

ABONNEMENT: 2.00 par an, 1.00 par trimestre.

ANNONCES: 1.00 par ligne par semaine.

Administrateur: Bureau et ateliers No 101 rue Principale, Québec.

VENDREDI, 18 AOUT, 1893.

ACTUALITES

Notre confrère, M. P. McLeod, par suite d'un dissentiment avec le propriétaire du Tri-Union a donné sa démission...

Le Monde est entré, le 15 du courant, dans sa 27e année d'existence.

Si tant en croire la rumeur, c'est le modèle de MW 15, le sergent anglais, qui sera choisi pour le monument...

Les pannelistes ont résolu de ne plus s'opposer au bill du Hon. R. Le, bien qu'ils prétendent que la législation proposée par Gladstone ne soit pas de nature à rencontrer les besoins de l'Irlande...

Les grandes compagnies de chemins de fer sont, paraît-il, à la veille d'entrer en guerre au sujet des prix de passage entre New-York et Chicago.

Les fermiers allemands qui ont dernièrement visité le Canada ajoutent leurs témoignages à tant d'autres experts qui accordent au Nord-Ouest canadien la palme sur les prairies de l'autre côté des frontières.

On dit que le directeur-général de l'Empire, M. David Creighton, est sur le point d'abandonner cette position et se charger de l'administration.

Le Parlement Provincial de Québec, sera convoqué pour les premiers jours de novembre.

Des ordres vont être donnés au colonel Turbul de conduire immédiatement la cavalerie de Québec à Toronto.

M. J. T. Ross, de Québec, demande au département de la justice, la permission de poursuivre le gouvernement devant la cour de l'Échiquier, pour le recouvrement d'une somme de \$200,000.

Cette somme serait le reste du montant d'un contrat fait pour la construction d'une partie de l'Intercolonial en 1870 et serait due à J. B. Bertrand & Cie, pour extras.

UNE CAUSE CÉLÈBRE

Décision des arbitres sur le conflit anglo-américain dans l'affaire de la mer de Behring

L'événement de la semaine, qui prime tous les autres, est la décision qui vient de donner la commission arbitrale qui siègeait à Paris depuis environ quatre mois pour s'enquérir du litige engagé entre l'Angleterre et les Etats-Unis, au sujet des pêcheries de la mer de Behring.

Paris, 15 août. L'honorable M. Mackenzie Bowell, Ottawa, Canada. Le jugement dans la question arbitrale a été rendu à midi.

Malgré ce télégramme qui annonce un succès complet obtenu par l'Angleterre, les journaux d'ici ont cru que ce succès se trouvait négatif ou plus que neutralisé par la réglementation concédée aux Etats-Unis.

Les Etats-Unis demandaient: 1o. Le domaine et le droit d'édicter des lois contre les étrangers, relativement aux deux tiers de l'étendue de la mer de Behring.

2o. Un droit de propriété sur les animaux sauvages qui fréquentent, pendant une certaine saison de l'année seulement, le territoire des Etats-Unis, n'en retirent aucune substance et qui vivent, durant la plus grande partie de l'année, en plein océan, à plusieurs centaines de milles de ce territoire.

3o. Le droit de faire valoir ce prétendu titre de propriété par la saisie, la saisie et la confiscation des navires des autres nations.

4o. Faute d'établir ce droit de propriété, les Etats-Unis réclamaient le droit de protéger les loups-marins, sur l'océan, et d'appliquer, pour l'affirmation de ce droit, les mêmes sanctions par la saisie, la saisie et la confiscation.

5o. Faute de la reconnaissance de ce droit et de pouvoir l'affirmer de cette manière, les Etats-Unis demandaient que des règlements fussent établis dans leur intérêt seul, afin d'exclure les autres nations des endroits de la pêche aux loups-marins.

1o L'Angleterre demandait: 1o La liberté des mers au profit de toutes les nations.

2o. Que les droits de propriété et les droits relatifs à la propriété fussent restreints aux limites consacrées par l'usage et déterminées d'après la convention générale et conformément à l'intérêt des nations—soit à la limite de trois milles.

3o. Qu'il fut reconnu, qu'en l'absence de convention, aucune nation n'a le droit de saisir les navires d'une autre nation sur les hautes mers, en temps de paix, pour offenses contre la propriété, —excepté en cas de piraterie.

journaux d'ici ont cru voir une solution injuste envers le Canada. A notre humble avis, l'on ne doit pas inférer de cette réglementation, comme le fait, par exemple, le Free Press, que le Canada a été sacrifié aux Etats-Unis; que ceux-ci ont obtenu la part du lion; que la réglementation concédée est tout à l'avantage de ces derniers.

La réglementation se compose de neuf articles qui soumettent les Etats-Unis et l'Angleterre aux mêmes conditions. Cette réglementation interdit la pêche des phoques aux citoyens des deux pays, à partir du 1er mai jusqu'au 31 juillet, dans une zone de 60 milles autour des Iles Pribyloff, en dehors des eaux territoriales.

Ainsi, les parties intéressées ont été mises par les arbitres en tout et partout sur un pied d'égalité. C'est du moins ce que nous avons cru comprendre jusqu'à présent.

Les arbitres n'ont pas décidé la question des dommages soufferts par suite des saisies de navires de pêche opérées par les garde-pêches américains, en 1887 et 1889. Cette question pourra être réglée ultérieurement conformément au droit international défini par les arbitres.

Le Canada est évidemment sous le coup d'une hallucination s'il croit avoir vu l'administrateur du Spectateur se servir de moyens d'intimidation soit pour obtenir des abonnements, soit pour obtenir des annonces.

Nous pourrions lui donner une longue liste de ceux qu'il a pressurés même très adroitement.

Le Spectateur n'a pas besoin de recourir à ce genre d'exploitation qui a été pratiqué si effrontément par le Canada pendant plusieurs années. Il est bien accueilli partout sans cela.

Quant à notre circulation, elle ne paraît pas porter ombrage au Canada, parce, dit-il, nous ne devons pas avoir la prétention de venir en concurrence avec les journaux quotidiens.

Eh bien, confrère, malgré le désavantage que nous subissons en ne paraissant provisoirement que deux fois par semaine, nous sommes en position d'affirmer que notre tirage atteint aujourd'hui le triple à peu près de celui du Canada.

L'opinion d'un organe rouge sur Mgr Taché

Le Progrès de Valleyfield dit: —Mgr Taché lui-même, longtemps considéré comme l'apôtre de la Rivière Rouge et le défenseur des Métis, semble perdre son zèle d'autrefois au contact de cet avachissement. Il répudie comme un crime l'idée qu'on lui prête d'avoir songé à arracher des promesses à sir John A. MacDowd à la veille des élections.

La cause des catholiques est morte et enterrée. Elle a été enfouie dans le cimetière de St-Boniface, près de la tombe de Louis Riel.

Le Grand Pique-Nique libéral du 14

Les libéraux ont tenu un grand pique-nique, le 14 du courant, à Montréal, sur le terrain de l'exposition. M. M. Cartwright, Edgar et autres chefs grins d'Ontario y assistaient.

Notre premier ministre, Sir John Thompson, et l'hon. M. Tupper, ministre de la marine, se sont embarqués hier, à Paris, pour revenir au Canada.

Si Cartier revenait

Il nous serait facile de dire au Canada, en réponse à son article de mercredi, ce que « Cartier ferait » s'il revenait.

Le major Lake

Quoique l'arrêté en conseil n'ait pas encore été passé, il n'y a aucun doute que le major Lake, du régiment de East Lancashire, est nommé quartier-maître de la milice canadienne.

Un fait qui est très commenté dans le monde politique européen c'est le rétablissement de l'escadre russe de la Méditerranée, qui est désormais une chose accomplie.

La Méditerranée devenant, en effet, en cas de guerre, un lac fermé avec les Dardanelles, Suez et Gibraltar, il est certain qu'une escadre russe ne peut s'y aventurer et s'y mouvoir en dépit de la triple alliance.

Le projet, comme on l'a déjà dit, a été approuvé par l'empereur. L'escadre sera placée non pas sous le commandement de l'amiral Kozakow, mais sous celui de l'amiral Maxarow.

Le projet, comme on l'a déjà dit, a été approuvé par l'empereur. L'escadre sera placée non pas sous le commandement de l'amiral Kozakow, mais sous celui de l'amiral Maxarow.

Le projet, comme on l'a déjà dit, a été approuvé par l'empereur. L'escadre sera placée non pas sous le commandement de l'amiral Kozakow, mais sous celui de l'amiral Maxarow.

Les élections en France

C'est dimanche prochain que les électeurs français seront appelés à élire les membres de la nouvelle chambre des députés.

Pèlerinage au Cap de la Madeleine

QUÉBEC, 12—Plus de 1,200 personnes appartenant au Tiers Ordre et autres sociétés religieuses, sont allées, dimanche dernier, en pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame du St Rosaire, au Cap de la Madeleine.

Ce prêtre natif de Beauport chanoine du premier chapitre de Québec sous Mgr de Laval, fonda l'Archiconfrérie en 1694 et fit construire l'église actuelle en 1714.

Les pèlerins ont été sous la direction des RR. PP. Oblats. Au Cap de la Madeleine, il y a eu messes et nombreuses communions.

En cette dernière ville, Mgr Laflèche leur adressa quelques paroles. Après cette allocution, Salut Solennel, puis départ pour Québec.

LES PIRATES

C'est Vendredi soir, le 25 courant, que les membres du cercle de la Salle donnent la représentation du drame à grandes sensations, "Les Pirates de la Savane", voulant ainsi dignement inaugurer la salle Ste Anne qui a été l'objet dans ces derniers temps, de nombreuses améliorations.

La scène est plus spacieuse que jadis et rien dans le jeu des toiles ou dans les arrangements des diverses combinaisons théâtrales ne peut nuire aux effets du drame ou aux mouvements des acteurs.

Le jour de l'exécution arriva. Le vieux Stibbins monta lentement les degrés de l'échafaud. Les préparatifs pour la pendaison se firent rapidement.

Le condamné leva les yeux sur le shérif, puis tressaillit. Le vieillard, qui allait mourir, avait reconnu son fils qu'il avait chassé de la maison paternelle plusieurs années auparavant.

Triste scène sur l'échafaud

Spokane, 14—Une scène bien étrange vient de se passer en cette ville. Le vieux Bill Stibbins avait été condamné à mourir sur l'échafaud pour expier un crime horrible.

Le condamné leva les yeux sur le shérif, puis tressaillit. Le vieillard, qui allait mourir, avait reconnu son fils qu'il avait chassé de la maison paternelle plusieurs années auparavant.

Se tournant vers le shérif, il lui dit: "Je sais que j'ai maltraité ta mère et que j'ai été injuste à ton égard, mais je vais mourir; donne-moi la main et dis-moi un mot d'encouragement."

Le shérif ne répondit pas, tira le bonnet noir sur la figure du condamné, fit un signe à ses aides et lança ainsi son propre père dans l'éternité.

MAGNIFIQUE EXCURSION pour l'église de Templeton

Une excursion au profit de cette église aura lieu dimanche, le 20 du courant, par le steamer "Ida".

Passage aller et retour, 25 centins. Après l'arrivée à Templeton, il y aura grande séance dans une salle, près de l'église, à 2 1/2 heures.

Admission, 25 centins; sièges réservés, 50 centins. Voici le programme: COMÉDIE—Chicot Acteurs; —M. M. Sabourin, Du-four et Lepage.

OPÉRETTE DISTRIBUÉS DES ROLES: FRÈRE ET SOEUR CATHARINE..... Mlle. M. J. Doré. GINA..... Mlle. D. Renaud.

La Foi—Mlle. M. L. Patry. L'Espérance—Mlle. B. Richard La Charité—Mlle R. B. Charlebois.

Marchandise MARCHANDISES

Dans le moment nous faisons une

VENTE

SACRIFICE

Ne manquez pas de vous y rendre. Profitez de l'occasion

Au Gros Numero

59 RUE RIDEAU OTTAWA F. X. BEDARD ET CIE.

THOS. BIRKETT

115 rue Rideau et 62 à 70 rue William Ottawa. Importateur et Marchand

En Gros et en Détail de Quincailleries, Fer, Acier, Charbon, Cables, Chaines, Vitres, Peintures, Huiles, Machines, Vernis Etc.

Wm. HOWE BLOC HOWE

Articles pour décorations artistiques, nommés "BRIAR ROSE" Corbeilles à Épingles, Vases Waltham Portland, Jarres, pots à Bouquets etc.

H. PHILION et Cie.

Manufacturier de Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies et moulures

A. D. RICHARD et Fils.

Marchandises Sèches d'Étape et de Fantaisie. Spécialité dans les Etoffes Noires.

TAPIS, RESSORTS.

Voici la saison de relever et renouveler les tapis. Depuis un si grand nombre d'années que je m'occupe de ce genre d'affaires j'ai en ma possession tous les instruments requis pour relever, renouveler et changer les tapis et je puis remplir vos ordres sous le plus court délai.

D. C. SIMON, Percepteur du Revenu Provincial. Auditeur, Comptable, AGENT GÉNÉRAL d'ASSURANCES

NOS DEPOTS

Le Spectateur est en vente à Ottawa dans les magasins suivants :
P. C. Guillaume, libraire, coin des rues Sussex et York.
H. Myers, marchand de journaux, No. 565 rue Sussex.
Jos. Patry, libraire, No. 63, rue Rideau.
Toute information concernant la circulation du journal peut être obtenue de M. Eugène Labelle, No. 43, rue St. Joseph.

NOTES D'OTTAWA

—On parle d'une affaire sérieuse qui serait arrivée à Kazabazua, dans un hôtel, à la suite d'une querelle de cartes. Un homme du nom de Levéque et un nommé Foggo en étaient venus aux gros mots, mais avaient fini par parvenir à s'accorder parfaitement. Ils quitteraient l'hôtel ensemble et le lendemain Foggo fut trouvé dans un champ de blé, exposé au soleil et portant une blessure d'arme à feu dans l'épaule. Le malheureux était en proie au délire et n'a pu dire comment il avait reçu la blessure. Levéque son compagnon, n'a pas été revu dans la localité depuis l'accident et l'on se porte à toutes sortes de conjectures.

—L'apparence de la récolte est belle partout dans le district et il y a encore une grande quantité de foin qui reste sur le champ.

Les cultivateurs commencent à se préparer pour la récolte de l'avoine qui promet un excellent rendement.

Les pommes servent en petite quantité et l'on craint infiniment la rouille sur les pommes de terre.

—Un jeune garçon du nom de Ethier s'est fait broyer une main aux scieries McLaren. Il se préparait à mettre son habit après le travail de la journée lorsque sa main fut entraînée par une chaîne en mouvement. La main a été enlevée jusqu'au coude et horriblement mutilée. On a conduit le blessé à l'hôpital général. La mère est une pauvre veuve qui dépendait de son jeune fils pour sa subsistance. La victime n'était âgée que de 13 ans; il était donc employé en violation de la loi des manufactures.

—Un accident sans précédent est arrivé sur la rivière Vermillon, où les hommes à l'emploi de M. Booth et Hale sont à opérer la descente du bois. A la jonction se trouve un rapide dangereux. La pression du bois avait été tellement forte qu'un amas considérable s'était fait; mais il ne tarda pas à rompre le boom et les billots s'engouffrèrent dans les eaux tumultueuses avec un bruit fracassant.

Pendant que les hommes, ne pouvant s'aventurer sur les billots, attendaient tranquillement que le gros bois fut passé, le boom qui avait été soulevé en l'air et que personne n'aurait pu voir tout à coup s'abattit sur les spectateurs de cette scène. Les lancers à terre avec une telle violence qu'un nommé Michael Tierney, un sauvage, fut tué du coup, tandis que huit autres reçurent de sérieuses contusions. Tierney était âgé de 24 ans et natif du township de Lyndoch, près des Rapides Palmer. Les autres hommes ont été blessés à la tête, sur le corps et aux jambes. Ils ont été transportés aux hôpitaux les plus voisins.

—Hier, jour de fête civique, par une proclamation de Son Honneur le maire Durocher, a été observé généralement par tous les citoyens de la Capitale.

Les citadins n'ont eu que l'embarras du choix pour les amusements. Pique-nique des Pompiers au Parc Lansdowne; excursion à Kemptville par les Forestiers Indépendants; excursion aux Milles-Isle; pique-nique à Rockliffe et à l'Isle Kettle et enfin grande excursion et pique-nique à Paugan Falls, sur le chemin de fer de la Gatineau, par les deux cours des Forestiers Catholiques, "Capitol" et "St. Joseph."

—C'est le 25 septembre prochain que s'ouvriront les assises d'automne. On se rappelle que l'une des causes principales qui y seront entendues sera celle du nommé Dupont, accusé d'attentat contre une sourde-muette.

HAY, ONT. MARS, 18, 1893.
A. CHS. VOGELER et CIE.
TORONTO, ONT.

MESSEIGERS,
Ma femme a souffert de rhumatisme provenant des suites d'une longue et douloureuse maladie; elle a été sauvée par l'emploi de l'huile de St. Jacob.

Votre tout dévoué
W. H. JOHNSTON,
Hay, P. O. ONTARIO

—Le Rév. M. Campan est revenu mercredi de Québec et Ste Anne de Beauport, où il était allé faire les arrangements pour un pèlerinage qui aura lieu bientôt à ce pieux sanctuaire. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel accompagnera les pèlerins.

—Ces jours derniers, on a fait circuler sur la voie des Chars électriques un wagon provenant de Montréal. On y lisait: "Montreal Street Electric Ry." et sur le haut: "St. Catherine St."

—Un accident terrible est arrivé mardi après-midi aux scieries Gilmour, en face des chutes Rideau. Un nommé Marquill faisait mouvoir un levier hydraulique qui déplace les billots et les roule sur un wagon en fer circulant à toute vitesse entre deux énormes scies à rubans. L'infortuné Marquill venait d'opérer la manœuvre en question, mais le billot, au lieu d'obéir à l'impulsion ordinaire du levier, tourna de travers sur le wagon, et frappa Marquill dans les reins, le lançant sur le wagon qui l'emporta avec la rapidité de l'éclair sur les scies. Il eut le bras droit coupé à net un peu au dessous du coude et le corps scié en deux à la partie inférieure du ventre. Les jambes, tenues ensemble par quelques téguments, furent bientôt déchirées par la roue du wagon sous laquelle l'une d'elles resta et fut brisée en deux, l'autre jambe resta sur le plancher.

Cet épouvantable accident a causé une émoi bien naturel parmi les compagnons du défunt.

Le coroner ayant tenu une enquête, MM. Gilmour et Hughson ordonnèrent une bière dans laquelle les restes mutilés furent déposés en attendant des nouvelles de la famille du malheureux qui réside à Minneapolis, Minnesota. Marquill était âgé de 45 ans et excellent travailleur. Son père et sa mère qui vivent encore demeurent à la Colombie Anglaise. Il laisse deux jeunes enfants et leur mère, à qui la terrible nouvelle a été transmise par le maire de Minneapolis.

—Les amis de M. Bélanger, pharmacien de la rue Rideau lui ont présenté un joli service à dîner, à l'occasion de son mariage, qui aura lieu mardi prochain, à Lévis, P. Q.

—Les directeurs du pique-nique des employés du chemin de fer du Canada Atlantique ont présenté une jolie chaise berceuse à leur confrère organisateur, M. C. A. Bruyère, en reconnaissance des services rendus à l'union des employés du chemin de fer et à l'occasion de son mariage célébré le jour même de l'excursion, à Côteau Landing.

—L'échevin McGuire est allé hier, à Almonte, afin de faire des arrangements pour une joute de croix entre le club de cet endroit et les Stars d'Ottawa, le jour de la fête du Travail. Un trophée de la valeur de \$75 sera donné au club vainqueur.

—Il n'y a rien de nouveau aux chaudières au sujet de la question des 10 heures de travail. La chose est entre les mains du comité exécutif de Philadelphie et M. Wright, de ce comité, est attendu à Ottawa à la fin de cette semaine, alors que les négociations entre les propriétaires de scieries et l'exécutif auront lieu.

—Des peintres sont à badigeonner la superstructure en fer du pont sus-pendu des Chaudières.

—Le trajet d'Ottawa à Hull par tramways s'effectue fort péniblement depuis quelques temps par suite du travail qui se poursuit pour la nouvelle voie des tramways électriques. Heureusement que ce système défectueux cessera bientôt.

—En conséquence de la solennité de l'Assomption, dimanche, la journée de demain sera jeune d'obligation.

A l'intérieur de l'Eglise du Sacré-Cœur, les ouvriers sont occupés à la pose des appareils de chauffage, travail qui nécessite une transformation complète du sous-sol de cet édifice.

—La compagnie des tramways électriques a fait peindre en noir les nouveaux poteaux en fer qui soutiennent les fils conducteurs transversaux sur les rues principales.

PURE PHILANTHROPIE.

A Monsieur l'Éditeur du SPECTATEUR

Veillez informer vos lecteurs, que j'enverrai gratis le moyen par lequel je suis rétabli à la santé après avoir souffert plusieurs années de Débilité Nerveuse, Etc. Je fus tellement exploité par les charlatans, que j'avais presque perdu confiance dans le genre humain. Mais grâce au Ciel, je suis maintenant bien, fort et vigoureux. Je n'ai rien à vendre, ni aucun piège pour extorquer l'argent de qui que se soit, mais désire le bien-être de mes semblables. J'enverrai gratis et confidentiel le moyen par lequel je fus guéri. Adressez avec timbres postes :

M. EDOUARD MARTIN,
(Teacher)
Box 143, DÉTROI T MICH. U. S.

—A. L. de Martigny, directeur-gérant de la banque Jacques-Cartier, est à Hull, et l'hôte de son neveu, M. J. P. de Martigny, gérant de la succursale de la même banque à Hull.

NOTES DE HULL

Jérémie Lafleur, accusé de vol d'une montre, la propriété de Louis Thérien, a été condamné hier par le Recorder Champagne à un mois de prison.

—Trois citoyens de Hull accusés d'avoir obstrué la vie publique ont été traduits devant le Recorder Champagne.

—Quatre jeunes gens nommés Lefebvre, Thibault, Dupont et Boucher, accusés d'assaut sur la personne de Louis Reinhardt, lors de l'excursion organisée par M. H. Brenot, directeur de l'Union Musicale, ont été sommés de comparaître devant le Recorder pour répondre de leur mauvaise conduite.

—Ce soir aura lieu une assemblée ajournée du conseil de ville.

—Le pique-nique organisé par Messieurs les commissaires d'écoles de Chelsea, a obtenu un grand succès.

—M. Ozias Corbeil, du Scholastic, est de retour à Hull, d'une promenade de cinq semaines à la maison des RR. PP. Oblats, au grand Lac.

—M. Moise Gagnon, employé civil, est de retour de Québec avec sa famille.

—Deux demoiselles sont à faire une collecte à domicile pour aider les familles pauvres à envoyer leurs enfants à l'école et les préparer à la première communion.

—M. N. E. Cormier, ex-m. P. P., était de passage à Hull hier, en route pour Maniwaki.

M. Alp. Couture est de retour de St. Hyacinthe.

—M. et Madame J. P. de Martigny sont de retour de Montréal.

Département des chemins de fer et canaux

DES SOUMISSIONS cachetées pour fournitures comprenant bois de construction, bois de charpente et de service, charbon, ferronnerie, ou articles en fer etc. requis pour les canaux de Beauharnois, Lachine, Chambly, St. Ours, Carillon, Grenville et Ste Anne durant l'année fiscale de 1893-94, seront reçues par le soussigné jusqu'au 26 août, 1893. Chaque soumission doit être endossée comme suit: "soumission pour fournitures."

Des blancs de soumission peuvent être obtenus au bureau de l'ingénieur en chef du département des chemins de fer et canaux, et aux bureaux des surintendants des canaux.

Ce département ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission.

Par ordre,
ERNEST MARCEAU.

Ingénieur surintendant temporaire,
Bureau du canal Lachine
MONTRÉAL, 1er août, 1893.



On recevra à ce bureau, jusqu'à Lundi, le 28 août, des soumissions cachetées, adressées au soussigné avec la suscription "Soumission pour Appareil de Chauffage à circulation d'eau chaude, Halle des Exercices Militaires, Toronto, Ont., pour la construction d'un appareil de chauffage à circulation d'eau chaude, dans le susdit édifice.

On pourra voir les plans et le devis ainsi qu'obtenir toute information nécessaire, à ce bureau, ou à celui de M. R. C. Windeyer, architecte à Toronto, Ont., à partir de Lundi, le 14 août.

On ne prendra en considération que les soumissions faites sur les imprimés fournis, et signées de la main des concurrents.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent de son montant, et payable à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,
E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Département des travaux publics,
Ottawa, 11 Août 1893.

CARTES PROFESSIONNELLES.

C. B. MAJOR
AVOCAT,
Bloc Dorion rue Main, Hull

McDongall et de Martigny
AVOCATS, &c
En face du Palais de Justice, 221 rue Main, Hull.
J. M. MacDOUGALL, C. R., C. L. de MARTIG

GEO. C. WRIGHT
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Ci-devant de Rochon, Champagne & Wright.
72, rue Principale, Hull.

AYLEN & HENAULT,
AVOCATS
En face du Palais de Justice 226 rue Principale, Hull
Henry AYLEN Alfred HENAULT
TELEPHONE No. 909.

A. E. Lussier, B. A.
Avocat, Procureur, Notaire etc.
Agent général au Supérieur.
BUREAUX 569 RUE SUSSEX,
coin de la rue Rideau, Ottawa, Ont.
ARGENTA PRATER.

N. TETREAU
Notaire.
No 183 RUE PRINCIPALE, HULL

P. T. Desjardins
NOTAIRE
Secrétaire-Trésorier du C. du Comté
148 Rue Principale Hull

Dr. E. S. AUBRY
Spécialité: Maladies des femmes et des enfants.
No 220 rue Main Hull.

G. J. LABELLE
HUISSIER, C. S.
HULL, P. Q.

Leçon de Piano

A l'avenir, Madame Damien Caron (élève graduée du collège de musique de Londres) donnera des leçons de piano au No 121 rue Principale. Prix \$1,50 par mois.

HUB RESTAURANT
Jos. Gravelle, Prop.
Nos. 103 et 104 rue Principale, HULL.

LIQUEURS, VINS et CIGARES de premier choix. —2-5-92-1a

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

De la Cour Supérieure—Aylmer.

Canada, L'HONORABLE
Province de Québec, GEORGE BRY-
District d'Ottawa, SON, senior, gen-
No. 55. tilhomme, Deman-

deur, contre les terres et bâtiments d'ALEXANDER HUDSON, autrefois du village de Portage du Fort, et maintenant de Goben, dans le comté de Renfrew, dans la province d'Ontario, Défendeur, à savoir:

Ce certain morceau ou lopin de terre situé dans le village de Portage du Fort, dans les comtés de Pontiac, et district d'Ottawa, et là connu et désigné comme le lot dit "Hotel lot," contenant suivant le plan dûment enregistré du dit village de Portage du Fort, préparé par John Robertson, arpenteur provincial, dans les limites suivantes, et borné comme suit, à savoir: au nord par la propriété de Patrick B. Coyne, au sud par les eaux de la rivière Ottawa, à l'est par la ruelle connue sur le dit plan précité, comme formant partie des présentes comme "Water lane," à l'ouest par la ligne de bornage est du quarré ou bloc de terre connu sur le dit plan comme le quarré du Port. Les prémisses ici décrites et vendues ayant un front sur la dite rivière Ottawa, s'étendant à l'ouest depuis la ruelle dite "Water lane," sus-dite, une distance de deux cent quarante pieds, plus ou moins—avec les bâtisses dessus érigées.

Vente au bureau du registraire pour le comté de Pontiac, dans le village de Bryon, le HUITIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

LOUIS M. COUTLEE,
Bureau du Shérif, Shérif.
Aylmer, 15 août, 1893.

Moulin à Planer et à Tourner le Bois

Coin des Rues
BANK ET SOMERSET, OTTAWA, ONT.,
Commerçant de
Bois de Pin, Bois Franc, Lattes, Bardeaux, Poteaux de Cedre, &c., &c.

Fabricant de Portes, Chassis et Fenêtres,
Bois de Plancher, Moulures, Douves, Boiseries, et toute espèce de Bois Prépare.

Planage de Clientèle, Bois refendu et tourné. Soigneusement exécuté. Nous sollicitons la correspondance et nous expédions les bois sur demande. Nous achetons en tout temps des bois de pin ou du bois dur en petite ou en grosse quantité.

Pour plus de détail, etc., demandez à C. LYON, 111, rue Bow, Hull, P. Q., après 7 hrs. p. m. tous les jours de la semaine.

D. O'Connor, Jr., Prop.
COIN DES RUES BANK et SOMERSET, OTTAWA, ONT
Telephone No 598

JOHN SHEPHERD

IMPORTATEUR
Nos. 225 et 227 RUE RIDEAU, No. 275
RUE BANK

Et aux encoignures des Rues
LYON et SPARKS, OTTAWA

La maison par excellence de la ville
d'Ottawa pour les

PEINTURES, HUILES,
TAPISSERIES, VITRES,

"PLATE GLASS" PAPIER
DE FANTAISIE POUR
DECORATIONS, ETC.

Nous donnons une attention particulière à la pose des vitres pour les grandes vitrines.

DECORATIONS à l'Intérieur une SPÉCIALITÉ

En Gros et en Detail. Commandes
promptement exécutées.

MEUBLES! MEUBLES!

Venant d'arriver une nouvelle ligne de GABINETS de Salon pour la musique. Pupitres de fantaisie. Aussi, une belle ligne d'écrans.

N.B. — Essayez notre balai "Columbia" pour les tapis.

HARRIS et CAMPBELL
COIN DES RUES O'CONNOR ET QUEEN, OTTAWA

MEDAILLE D'OR
Et Diplôme à l'Exb. Prov. 1892,
Pour le Système de Coupe de Robes

du Tailleur Français, de
MAD. E. L. ETHER, de
88 RUE ST. DENIS.

Succursale 296 Rue Bathurst, Ottawa
Les Dames et Dames-maitresses qui ont obtenu des Diplômes de première classe durant le mois de mai

Delle N. Tetreau, St. Charles, Bouché, 1892
" A. J. Gagnon, St. Charles, Bouché, 1892
" T. Gagnon, St. Charles, Bouché, 1892
" Louise Leclerc, St. Charles, Bouché, 1892
" Anna Gagnon, St. Charles, Bouché, 1892
" Elizabeth Masson, St. Charles, Bouché, 1892
" James Drouin, St. Charles, Bouché, 1892
" Ellen Audet, St. Charles, Bouché, 1892
" Thérèse Leclerc, St. Charles, Bouché, 1892
" A. J. L. L., St. Charles, Bouché, 1892
" O. Allard, St. Charles, Bouché, 1892
" E. Drouin, St. Charles, Bouché, 1892
" C. Harbison, St. Charles, Bouché, 1892
" Anne Merril, St. Charles, Bouché, 1892

Chemin de fer
OTTAWA et GATINEAU VALLEY
A partir de mercredi, 22 Février, 1893.
Les trains partent Ottawa à 5 h. 15 p. m., arrivant à Kazabazua à 8 h. 25 p. m.

Les trains partent Kazabazua à 7 h. 15 p. m., arrivant à Ottawa à 9 h. 25 p. m., à l'agence Union, 11, rue Bow, Hull, Ottawa.

Pour prix de fret, billetterie, etc., s'adresser à l'agent à

J. T. PRINCE
20 Central Chambers, Ottawa
147-149.

ON DEMANDE des coupeurs, pour vendre notre stock choisi de grains de semence et bonnets. Plusieurs variétés spéciales offertes, tant en fruits qu'en plantes ornementatives sont sous notre contrôle. Nous payons à commission ou à salaire, donnons un territoire exlusif et payons hebdomadairement. Écrivez nous de suite, et choisissez vous un territoire.

ALLEN, Gagnier,
Rue St. J., N. Y.

H. CHATELAIN
AVOCAT
569 Rue Sussex Ottawa
Agent à prêter à des conditions avantageuses.

HULL, Que.,
Fournisseurs à Chaux et Manufacture de Ciment
Établis en 1837

C. B. WRIGHT & FILS
Propriétaires

MANUFACTURIERS, IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE

Ciment de chaux à l'eau de Hull
Ciment de Portland

Chaux pour constructeurs et Plâtres en briques et autrement

Brique rouge à l'épreuve du feu
Brique de Newcastle
ou pierre à Paris

COMMANDES promptement exécutées
Bureau et communication par Téléphone

GEORGE COX
GRAVEUR ET LITHOGRAPHE
35 Rue Metcalfe, Ottawa

George Low,
Manufacturier

—ENGINES A VAPEUR—
(de 1 à 20 forces de chevaux)

Machines et serrures de coffre-fort réparées promptement

(Établi en 1874)

345, 347 et 349 Rue Bidau,
OTTAWA, Ont.

